

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01942

Numéro SIREN : 537 901 092

Nom ou dénomination : 6IMO9

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001535

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement	12 774	447	12 327	12 582	255	2.03
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	50 000		50 000	50 000		
	Constructions	200 000	28 000	172 000	176 000	4 000	2.27
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	3 000	600	2 400		2 400	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
TOTAL II		265 774	29 047	236 727	238 582	1 855	0.78
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés						
	Autres créances	4 598		4 598	6 215	1 617	26.02
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	6 340		6 340	3 327	3 013	90.57
	Charges constatées d'avance (3)						
	TOTAL III	10 938		10 938	9 543	1 396	14.63
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		276 712	29 047	247 665	248 125	459	0.18

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 800	1 800		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	385	385		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	14 880	12 303	2 576	20.94
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 584	2 576	992	38.51
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	18 648	17 064	1 584	9.28
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	62 338	87 871	25 533	29.06
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	164 628	141 344	23 284	16.47
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	541	260	281	107.96
	Dettes fiscales et sociales	760	835	75	8.98
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	750	750		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	TOTAL IV	229 017	231 060	2 043	0.88
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	247 665	248 125	459	0.18

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

229 017 231 060

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	12 163		12 163	12 850	687	5.35
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	12 163		12 163	12 850	687	5.35
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			20	0	20	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			12 183	12 850	667	5.19
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 703	1 134	569	50.13
Impôts, taxes et versements assimilés			1 500	1 479	20	1.36
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 855	4 192	663	15.82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			8 057	6 806	1 252	18.39
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			4 126	6 044	1 919	31.75
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 262	3 113	852	27.36
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	2 262	3 113	852	27.36
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 262	3 113	852	27.36
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 864	2 931	1 067	36.41
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	280	355	75	21.13
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	12 183	12 850	667	5.19
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 599	10 274	325	3.16
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	1 584	2 576	992	38.51

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

6 IMO 9

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 800 Euros
Siège social à Seyssinet-Pariset (38170)
32 Rue de la Tuilerie
537 901 092 RCS GRENOBLE**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

**L'AN DEUX MIL VINGT ET UN
ET LE TRENTE JUIN A DIX-HUIT HEURES,**

Les actionnaires de la société par actions simplifiée 6 IMO 9, au capital de 1 800 Euros, divisé en 1 800 actions de 1 Euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège social 32 Rue de la Tuilerie 38170 Seyssinet-Pariset, sur convocation faite par le Conseil d'Administration par lettre en date du 01 Juin 2021.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les membres de l'Assemblée en entrant en séance.

La réunion est présidée par Monsieur Roger DAVID en sa qualité de Président.

Le Président arrête la feuille de présence et constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer comme Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président dépose alors sur le bureau et met à disposition des actionnaires, l'ensemble des documents nécessaires à la tenue régulière de la réunion, notamment :

- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31 Décembre 2020, ainsi que les bilan, compte de résultat et l'annexe arrêtés le même jour,
- Le texte des résolutions,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial de Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

L'Assemblée Générale constate que Monsieur le Président a satisfait à toutes les obligations légales et réglementaires concernant l'envoi et la tenue des documents et renseignements destinés aux actionnaires.

Le Président rappelle alors que l'ordre du jour de la réunion est ainsi conçu :

- Présentation du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et présentation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.
- Examen et approbation des comptes
- Lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce
 - Approbation de ces conventions
- Quitus du Président
- Affectation des résultats de l'exercice
- Questions diverses.

Le Président présente le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Enfin, le Président déclare se tenir, avec les membres du Conseil, à la disposition des actionnaires pour répondre à toutes questions qu'ils jugeraient utiles de formuler.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour, sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire mentionne l'absence de conclusion au cours de l'exercice, de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats de l'exercice, soit un bénéfice de mille cinq cent quatre-vingt-quatre € et 06 cts (1584.06 €) :

- Au poste « réserve facultative » 1584.06 €

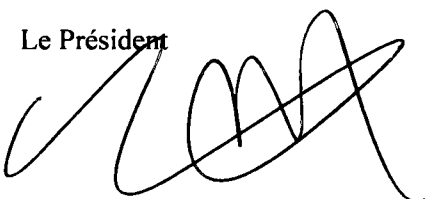
Conformément à la loi, il est précisé que les dividendes versés au cours des exercices précédents sont les suivants :

31/12/2017	0 Euros
31/12/2018	4 000 Euros
31/12/2019	0 Euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par le Président et un actionnaire.

Le Président



Un actionnaire

